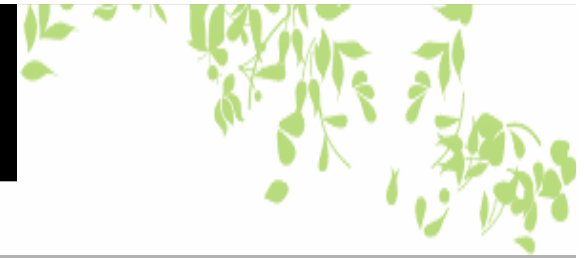
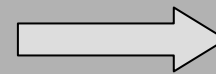


# CAPITALISATION – SOLIDIFICATION - CONTINUATION



**E.D.D.T** –  
Epine Dorsale du  
Développement  
Territorial



**C.E.T** –  
Compétitivité  
Entreprise et  
Territoire



## **EDDT était un projet ambitieux qui a permis:**

- Transférer technologie et savoir-faire (coopmob, Pass....);
- Introduire design e innovation auprès des entreprises (eco-identité, ISM...);
- Regrouper des jeunes des 3 régions á réfléchir ensemble á l'émergence de produits innovants (Dester);

## CAPITALISATION – SOLIDIFICATION - CONTINUATION



- Transférer bonnes pratiques et méthodologie pour développer l'esprit d'entreprendre (JEE, Apoiar Micro);
- Promouvoir nos régions dans le cadre d'édition commune,(art de vivre), de sites communs (vente de séjours...);
- Signer des protocoles de coopération entre les territoires et de renforcer la coopération (**Cité de la culture**...Province de Sienne/Communauté de communes de Lure/Durance/Lubéron);

**Faire de la coopération européenne UNE REALITÉ pour les territoires et leurs acteurs.**



**Priorités thématiques du nouveau programme :**

# INTERREG 4C – New Tendencies



## Priorité 1: Innovation et économie de la connaissance (55 %):

- Recherche, technologie et développement
- Société de l'information ;
- Entreprenariat, PME et développement de l'économie sectorielle ;
- Emploi, ressources humaine et éducation.

# INTERREG 4C – New Tendencies

## Priorité 2: Environnement et Management du risque (45 %) :

- Energie et transport public durable ;
- Biodiversité et préservation de l'héritage naturel ;
- Risques technologiques et naturels ;
- Eau et gestion des déchets ;
- Heritage Culturel.

# LES OBJECTIFS



## Objectifs du projet **C.E.T** Compétitivité, Entreprise et Territoire :

Le projet Compétitivité, Entreprise et Territoire **C.E.T** vise à capitaliser les savoirs acquis durant les 3 années de l'OCR Eddt. Cette capitalisation va se traduire par :

# LES OBJECTIFS



Obj. 1. **L'extension et le renforcement des projets** ayant eu un impact prouvé sur la croissance des entreprises de nos régions respectives

Obj. 2. **Le transfert de pratiques et de méthodes** au sein du réseau constitué alliant un mécanisme d'extension à d'autres régions.

Obj. 3. Faciliter l'**intégration** des méthodes dans **les politiques nationales.**

# LES OBJECTIFS



Obj. 4. **C.E.T** focalisera ces interventions afin d'agir pour la compétitivité de nos territoires et soutiendra les actions en faveur du développement des PME

# LES AXES DE TRAVAIL



## Priorité 1: Innovation et Economie de la connaissance:

- Entreprenariat, PME et développement de l'économie sectoriel;
- Emploi, ressources humaines et éducation.

## Priorité 2 : Héritage Culturel (action transversale).

# LES AXES DE TRAVAIL



Notre ligne directrice :

**CAPITALISATION – RENFORCEMENT –  
CONTINUATION -DISSEMINATION**

## 3 AXES MAJEURS :

**AXE 1:** Des mesures pour rendre nos entreprises plus compétitives : *C.E.T cluster;*

**AXE 2:** Des mesures pour agir sur le potentiel humain – *C.E.T Education;*

**AXE 3:** Des mesures pour valoriser l'identité territoriale – *C.E.T Identité & Territoire.*



**AXE 1:** Des mesures pour rendre nos entreprises plus compétitives - **C.E.T cluster**



## Mesure 1.1. Pole de compétitivité :

Un outil pour renforcer les économies régionales

1.1. Transfert des acquis et adaptation du modèle des pôles de compétitivité aux secteurs en phase de structuration dans les pays partenaires ;

1.2. Développement des relations entre pôles de compétitivité et les acteurs (Centre de recherches, entreprises, laboratoires) pour étendre la coopération sur des thématiques ou secteurs économiques (I&D, développement durable...).



## Mesure 1.2- INTERCOOP:

Création de réseaux spécialisés par filière (agroalimentaire, bois et meuble...).

- Mise en place de programme de coopération par filières au niveau local et au niveau international ;
  
- Création de plate-forme de coopération international permettant aux PME en se regroupant de mieux s'introduire sur les pays émergents (observatoire, organisation de visites et de rencontres avec des homologues) .



## Mesure 1.3. BUREAUX DE LIAISON:

Création 4/5 bureaux de liaisons pour faciliter l'internationalisation (échange) des entreprises de nos territoires respectifs.

# LES PROJETS - GRANDES LIGNES



**AXE 2:** Des mesures pour agir sur le potentiel  
humain – **C.E.T Education**



## Mesure 2.1. DESTER:

DESTER vise à créer un lien entre la demande (les entreprises) et l'offre d'innovation (l'université) – Pour réussir ce pari, un système de médiation entre étudiants et entrepreneurs est organisé.

L'intervention est destinée à la promotion de l'innovation formelle dans un secteur de production spécifique, avec la réalisation de projets issus de la collaboration entre les étudiants des Universités partenaires, coordonnés par des professeurs et par les entreprises du secteur, avec la médiation d'une structure de service aux entreprises.



## Mesure 2.2. ESPRIT D'ENTREPRENDRE:

Le projet a pour objet (1) de développer l'esprit d'entreprendre chez les jeunes en mettant les élèves en situation réelle de conduite d'un projet de l'idée à la réalisation d'un premier chiffre d'affaires. (2) de faciliter la pratique des langues étrangères et des TIC en situation professionnelle, ce qui facilitera les échanges entre jeunes futurs acteurs économiques de la communauté européenne. (3) de favoriser des échanges économiques entre Mini-Entreprise du consortium.

La finalité n'est pas que les jeunes créent une entreprise à la sortie du lycée, mais qu'ils développent leur capacité à composer avec le changement, à expérimenter leurs idées et à agir avec beaucoup de créativité, de responsabilité, d'ouverture.



## Mesure 2.3. ESPACE RECHERCHE:

Cabinet au sein des universités pour faciliter le placement d'étudiant thèse ou mémoire au sein des PME :

Offrir l'opportunité aux étudiants universitaires ou de filières professionnelles de réaliser un stage dans leur domaine d'études à l'étranger.

Permettre aux étudiants de développer de nouvelles connaissances, acquérir de l'expérience professionnelle et pratiquer une langue étrangère

# LES PROJETS - GRANDES LIGNES



AXE 3: Des mesures pour valoriser l'identité territoriale – **C.E.T Identité et territoire**



## **Mesure 3.1. CITÉS DE LA CULTURE:**

Poursuivre le travail engagé, et créer un réseau de cité de la culture afin de travailler à la mise en place d'une plate-forme européenne de formation, observation et recherche appliquée en développement touristique durable.

Favoriser les relations entre différents lieux de prestige (Châteaux, Monastères...) pour programmer des activités sur les différents pays européens partenaires.



## **Mesure 3.2. AMBASSADEURS DU TERRITOIRE:**

Objectifs : Faciliter l'appropriation des spécificités locales (produits) par les populations locales / entreprises afin qu'ils deviennent des ambassadeurs de leurs territoires

Rendre nos territoires attractifs, compétitifs et orientés vers un accueil touristique personnalisé et de qualité en prenant en considération à la fois les visiteurs, les habitants et les professionnels.

## LES PARTENAIRES



**France** : Pays de Haute Provence – avec le soutien de la Région PACA – Provence Alpes Cotes d’Azur

**Portugal** : NERSANT - Association d’entrepreneurs du district de Santarem – avec le soutien de la région Lisbonne et Vallée du Tage

**Italie** : Euro-bic Toscana – Avec le soutien de la région toscane

**Italie** : Patto Agro – Region de

**Roumanie** : á definir

**Nord Europe** : á definir